



Publié sur REEA (<http://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > Place à la végétalisation ! Transformons nos espaces éducatifs

Place à la végétalisation ! Transformons nos espaces éducatifs ^[1]

Pétale 07

contact@petale07.org ^[2]

Lieu:

La Voulte

Dates:

Mercredi 29 Mars 2023

Horaires:

9h-16h30

En détails:

Une journée pour s'inspirer en découvrant des projets de végétalisation ardéchois

et identifier les bons interlocuteurs pour être accompagné sur les plans pédagogiques, techniques et financiers

- Vous êtes élu·e ou agent·e d'une collectivité et vous vous interrogez sur les enjeux de la végétalisation des lieux éducatifs ?
- Vous avez en projet la végétalisation des espaces extérieurs d'un établissement scolaire, d'une crèche, d'un accueil de loisirs ?
- Vous êtes enseignants, animateurs, éducateurs, et vous souhaitez en savoir plus sur ce qu'il est possible de faire, comment, et avec qui pour aménager des lieux éducatifs de proximité pour emmener vos publics en extérieur ?

►► La journée "Place à la végétalisation ! Transformons nos espaces éducatifs" est faite pour vous !

► une matinée avec des visites de terrain au choix pour s'inspirer et découvrir des initiatives ardéchoises de végétalisation

► une après-midi pour mieux comprendre les enjeux de la végétalisation des lieux éducatifs, s'approprier une méthodologie d'intervention et identifier les interlocuteurs à même de vous accompagner, autour de témoignages d'acteurs

En image:

PLACE À LA VÉGÉTALISATION ! TRANSFORMONS NOS ESPACES ÉDUCATIFS



Un événement organisé par le collectif "Petale07" en partenariat avec le DDDN de la Vallée de l'Isère, le SEDES 1963, le Département de l'Isère, Ardeche, Caled, CASOPE.

[3]

- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)

URL source: <http://ree-auvergne.org/actualite/place-la-vegetalisation-transformons-nos-espaces-educatifs>

Liens

[1] <http://ree-auvergne.org/actualite/place-la-vegetalisation-transformons-nos-espaces-educatifs>

[2] <mailto:contact@petale07.org>

[3] [http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/actus/images/affiche_29mars.png?](http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/actus/images/affiche_29mars.png?itok=zh2RcL33&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)

[itok=zh2RcL33&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic](http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/actus/images/affiche_29mars.png?itok=zh2RcL33&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)